

Paris, le 13 mars 2020

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Chers Amis,

L'édito de notre newsletter de mars portait sur l'assemblée générale et la journée de conférence prévue le 2 avril prochain.

Le contexte nous a amené :

- pour les adhérents Procos à maintenir la date du 2 avril pour l'assemblée générale, mais celle-ci se tiendra à distance ;
- pour la partie conférences, accessible aux non-adhérents Procos, celle-ci se tiendra au mois d'octobre prochain à une date qui sera précisée dans les semaines à venir.

Durant cette période difficile pour le commerce et ses collaborateurs, l'équipe Procos est à la disposition de ses adhérents et sera engagée dans toute démarche visant à accompagner les commerçants et à rendre effectif la solidarité de l'environnement du commerce dans un objectif d'accroître la chance d'éviter la fermeture de magasins, de sauver les emplois et de pérenniser les entreprises.

Nous restons à votre disposition.

Bon courage à toutes et à tous.



Emmanuel LE ROCH,  
Délégué Général.